



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



ML1040 BERTHELÉ, Joseph.  
F8B37 A travers les clochers du  
Bas-Poitou.

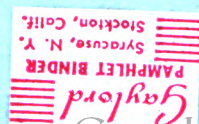
UNIVERSITY OF CA RIVERSIDE LIBRARY



3 1210 01874 6295



LIBRARY  
UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
RIVERSIDE





175  
Jos. BERTHELÉ

A TRAVERS  
LES  
CLOCHERS DU BAS-POITOU



PARIS  
E. LECHEVALIER  
39, Quai des Gds-Augustins



NIORT  
L. CLOUZOT  
2, rue des Halles

1889





à Monsieur A. Stein  
souvenir de bonne  
confaternité

Jos. B.

A TRAVERS

LES CLOCHERS DU BAS-POITOU

---

*Extrait de la* REVUE DU BAS-POITOU

---

VANNES. — EUGÈNE LAFOLYE, ÉDITEUR

---

Jos. BERTHELÉ

(1)

A TRAVERS  
LES  
CLOCHERS DU BAS-POITOU



PARIS  
E. LECHEVALIER  
39 Quai des Gds-Augustins



NIORT  
L. CLOUZOT  
2, rue des Halles

1889



ML 1040  
F 8 B 37



# A TRAVERS LES CLOCHERS DU BAS-POITOU

---

## 1<sup>re</sup> LETTRE A M. RENÉ VALLETTE

DIRECTEUR DE LA *Revue du Bas-Poitou*.

---

CHER CONFRÈRE ET AMI,

Vous avez pensé que mes recherches sur les anciennes cloches de la Vienne et des Deux-Sèvres<sup>1</sup> n'avaient pas été sans amener dans mes cartons quelques renseignements sur les monuments similaires des autres départements de la région de l'Ouest, — et vous m'avez demandé, pour la *Revue du Bas-Poitou*, une « étude » sur les cloches vendéennes dont j'aurais connaissance.

J'ai trouvé en vous, dans mainte occasion, un collaborateur trop obligeant, pour que je ne réponde pas avec empressement à votre appel. Mais n'espérez pas une *étude*. Quelque volumineux qu'il soit déjà, mon dossier *campanologique* est trop insuffisamment *documenté* en ce qui concerne la Vendée, pour que je puisse vous offrir autre chose que quelques notes très brèves, en partie empruntées à des publications que vos lecteurs auraient pu consulter comme moi.

Je me fais un plaisir de vous livrer le peu que j'ai réuni jusqu'ici, mais à une condition, c'est que vous me permettez de compter sur

<sup>1</sup> Cf. les chapitres XI à XVIII du tome 1<sup>er</sup> des *Recherches pour servir à l'histoire des Arts en Poitou*, en ce moment sous presse (imprimerie Ed. Lacuve, à Melle).



votre activité et sur celle de vos collaborateurs vendéens, pour rassembler de toutes parts les matériaux nécessaires au travail d'ensemble, dont je ne puis même pas ébaucher un chapitre.

Il a existé jadis une famille de fondeurs de cloches, — et non des moins habiles, — qui portait un nom bien voisin du vôtre. J'ignore si vos ancêtres Saint-Maixentais étaient quelque peu arrière-demi-cousins de ces braves artistes qui ont promené leur talent du Bassigny lorrain à l'Île-de-France, et du Nivernais au Dauphiné<sup>1</sup>. En tout cas, je vous les recommande et, avec eux, tous leurs émules en l'art d'*ouvrer* le bronze, dont on a jusqu'ici bien peu étudié les œuvres et encore moins la biographie. — Ils sont intéressants, ces fondeurs de cloches d'antan, qui passaient la majeure partie de leur existence à courir le monde et que l'on retrouve, à quelques années de distance, sur des points très éloignés. Vous vous passionnerez à suivre leurs pérégrinations.

Leurs œuvres, alors même qu'ils les ont laissées anonymes, sont des sources de renseignements précieuses. L'histoire locale y revit. La sigillographie y trouve son compte souvent. Les blasons n'y sont pas rares.

Mais à quoi bon vous dire par le menu tout ce que les vieilles cloches peuvent présenter de curieux? Ce serait prêcher un converti. Vous les appréciez, ces vieux « chantres de bronze », auxquels les fabriques d'aujourd'hui s'intéressent si peu<sup>2</sup>. Vous les appréciez, puisque vous avez déjà escaladé plus d'une charpente pour en relever les inscriptions, et que — grâce à vous, — je vais pouvoir ajouter de l'inédit à mes compilations.

Que tous vos collaborateurs vous imitent, que tous les membres du clergé, qui sont mieux placés que personne pour ces recherches, décrivent et copient ce qu'ils ont sous la main, — et en peu de temps l'épigraphie campanaire de la Vendée sera faite.

A défaut des anciennes cloches elles-mêmes, il y a les textes relatifs aux cloches qui se sont conservés dans les archives communales, paroissiales, notariales : procès-verbaux de bénédiction, délibérations de fabriques, assemblées d'habitants, marchés avec

<sup>1</sup> Sur les *Vallet*, *Valette* et *Vallette*, fondeurs de cloches, cf. Léon Germain, *la Cloche de Cercy-la-Tour* (Nièvre), apud *Revue de l'Art chrétien*, octobre 1888, pp. 495-496.

<sup>2</sup> Il serait bien à désirer que chaque fois qu'une cloche est refondue, — quelle qu'en soit la date, — une description de l'objet, un *fac-simile* des sceaux, marques de fondeurs, etc., et une copie de l'inscription fussent consignés, en double exemplaire, dans les archives de la fabrique et de la mairie.

les fondeurs, règlements de comptes, etc. — Tous ces documents sont à rechercher et à mettre en lumière. C'est un côté de l'histoire vendéenne à reconstituer. C'est en même temps une partie de l'histoire des artistes d'autrefois à préparer.

Dans les quelques pages qui vont suivre, j'aurai peu de noms de fondeurs à citer. Les recherches que la *Revue du Bas-Poitou* se montre disposée à encourager seront certainement plus fécondes. A côté des artistes venus de plus ou moins loin, on en découvrira peut-être d'origine locale.

En matière d'archéologie campanaire plus qu'en bien d'autres, on peut promettre bonne moisson à qui voudra se donner un peu de peine. D'autre part, ces recherches n'exigent pas de très grandes études préparatoires. La chose principale est de bien copier.

En ce qui concerne l'histoire des fondeurs, il ne peut s'agir pour le moment que de réunir des matériaux. L'avenir fera la mise en œuvre et la généralisation. — En ce qui concerne l'histoire des familles, leurs blasons, etc., l'intérêt est immédiat.

Ceci dit, j'entre en matière.

## 1351

La plus ancienne cloche vendéenne que je puisse citer est celle dont M. A. Bitton publiera l'inscription (d'après les manuscrits de Prézeau) dans le numéro de la *Revue du Bas-Poitou* où paraîtra cette lettre.

Fondue en 1351 pour l'église Notre-Dame de Fontenay, par Pierre Meignen, elle n'existe malheureusement plus, et le nom de son auteur est resté inconnu.

## 1466

Cloche encore existante à Notre-Dame de Fontenay. — Fondue par Gallois.

L'inscription en a été publiée en 1847, par B. Fillon, dans le tome I de ses *Recherches historiques et archéologiques sur Fontenay-Vendée*<sup>1</sup>, et en 1854, par F. Boncenne dans ses *Recherches archéologiques sur Notre-Dame de Fontenay*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Fillon, *Recherches...* p. 88.

<sup>2</sup> Boncenne, *Recherches...* p. 24.



Fillon l'a reproduite en 1861 dans son étude sur *Fontenay-l-Comte*, qui fait partie de *Poitou et Vendée*<sup>1</sup>.

Fillon a également parlé de cette cloche dans sa *Lettre à M. O. de Rochebrune sur divers documents artistiques, relatifs à l'église de Fontenay-le-Comte*, parue en 1853 dans la *Revue des provinces de l'Ouest*<sup>2</sup>. M. A. Bitton l'a aussi mentionnée dans l'introduction de son *Inventaire des titres de l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte*, paru en 1872<sup>3</sup>.

Les lectures publiées par Fillon et Boncenne ne sont pas d'une exactitude parfaite.

Notre copie :

sancte : venanti ora : pro : nobis ❖ lan : mil :  
 cccc : lx : vi : me : fit : | : galloys : a son : deuis :  
 a la requestte : des habitans : p (or) ce : :  
 lefeure : ce promouans : lors : estant : fabricour :  
 de ceans

*Sancte Venanti, ora pro nobis. — L'an 1466, me fit J. (?) Galloys, à son deuis, à la requeste des habitans p(our) ce promovans Lefevre lors estant fabricœur de ceans.*

Pas de croix initiale.

Toutes les lettres en minuscule gothique carrée.

A la première ligne, après les mots *Sancte Venanti* : un petit bas-relief représentant un buste, — peut-être la figure du reliquaire-chef de saint Venant, que possédait à cette époque l'église Notre-Dame de Fontenay<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Livr. 1-2, p. 35.

<sup>2</sup> 1<sup>re</sup> année, 1853, 1<sup>re</sup> partie, p. 108.

<sup>3</sup> Page vi.

<sup>4</sup> Sur le reliquaire-chef de saint Venant à Notre-Dame de Fontenay, cf. B. Fillon, *Pièces curieuses concernant Notre-Dame de Fontenay* (Fontenay. imp. Robuchon, 1849) p. 3; — B. Fillon, apud *Archives historiques du Poitou*, tome I, p. 129; — X. Parbier de Montault, le *Buste de saint Adelphe* (extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* pour 1885), p. 3, note 1; — Jos. Berthelé, *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*, tome 1<sup>er</sup>, pp. 172-173.

La première ligne se termine par un petit bas-relief représentant la Vierge assise, et un petit fragment de guirlande. — La seconde ligne se termine par un petit bas-relief représentant également la Vierge assise, à la suite duquel se déroule une assez longue guirlande.

Sur les filets placés au-dessous de ces deux lignes, filets qui sembleraient avoir été faits pour recevoir une inscription beaucoup plus longue : une grande croix décorée de feuillages, sur laquelle on a appliqué une petite crucifixion et que l'on a accompagnée de deux petits bas-reliefs représentant la Vierge et la Madeleine.

Aucun ornement sur la robe, selon l'usage d'alors.

### 1511

Cloche, aujourd'hui détruite, de la chapelle du château de Fontenay. — Fondateur : Jaspard (Gaspard) Desfrancs, de Champdeniers (Deux-Sèvres). — L'inscription en a été publiée en 1867, par B. Fillon, dans la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou* (p. 96).

### 1520

Cloche de l'église, aujourd'hui détruite, de Paillers. Fut transportée à Beaurepaire. — L'inscription (invocation à saint Laurent) en a été publiée par C. Gouraud dans ses *Notes historiques sur la paroisse de Chavagnes-de-Montaigu, aujourd'hui commune de Chavagnes en Paillers*, apud *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 23<sup>e</sup> année, 1876, p. 43 ; reproduite dans les *Echos du Bocage vendéen*, tome III, n<sup>o</sup> 4, p. 316.

### 1589

Don, par François Viète, pour le beffroi de l'Hôtel-de-Ville de Fontenay-le-Comte, d'une cloche « armoriée à l'escu des armes de la dicte ville », en reconnaissance de ce que sa



maison (sise à Fontenay « en la rue qui va de la porte Saint-Michel au carrefour de la Vau »), a été préservée d'un incendie (18 décembre 1589), — ledit François Viète, sieur de la Bigotière, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, demeurant à Tours, au logis où pend l'enseigne du *Soleil d'or*.

Prix de la cloche : 64 livres.

Fondeur : Gédéon Béguin, de Tours<sup>1</sup>.

Le nom de ce fondeur ne figure ni dans les *Artistes tourangeaux*, de M. Giraudet, ni dans le *Dictionnaire des Fondateurs ciseleurs*, etc., de M. de Champeaux. — On trouve dans les *Artistes tourangeaux*, un « Béguyn (Antoine), m<sup>e</sup> armurier, paroisse Saint-Vincent à Tours (1521).<sup>2</sup> » Serait-ce le père de notre Gédéon ?

## 1592

Cloche provenant de l'église détruite de Saint-Nicolas de Fontenay-le-Comte, aujourd'hui à l'église Saint-Jean de la même ville. L'inscription du cerveau est ainsi conçue :

(Monogramme de *Jesus Maria*.) S · N I C O L A E ·  
 O R A P N O B I S · I A Y · E S T E · F A I C T E · F A I R E .  
 P M · Y · G O B I N · S · D V C H A I L · F · M E S .  
 P E R I N S · E T · M E R I N E · M · P .  
 B · E · E T · S A · F · N · H · N · V · S · D · L A · M .  
 M · C · D E · E T · D · M · P · M · D I I I I I · X X · I · I ·

Nous proposerions la lecture suivante :

*Jesus Maria*. — *S(ancte) Nicolae, ora p(ro) nobis*. — *J'ay esté faicte faire p(ar) M(essire) Y..... Gobin, s(ieur) du Chail, f(abriqueur)*. — *Mes perins et merine* (parrains et marraines) : *M(essire) P..... B..... et sa f(emme); n(oble) h(omme) N(icolas)*

<sup>1</sup> *Archives historiques de Fontenay*, réunies par feu B. Fillon et M. A. Bitton.

<sup>2</sup> *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XXXIII, p. 18.

ou Noël) V....., s(ieur) d(e) la M..... et d(ame ou damoiselle)  
M.... P..... — 1592.

A ceux qui ont étudié spécialement l'histoire des familles fontenaisiennes, de nous donner l'explication des signes que nous n'avons pas réussi à interpréter.

Les grandes capitales romaines formant les lettres de l'inscription dépassent trois centimètres de hauteur. Ce détail paléographique a son intérêt, car les lettres de cette dimension ne sont pas habituelles dans l'épigraphie campanaire. — Tous les N et tous les S sont à l'envers. — Les mots sont séparés par des losanges allongés servant de points milieux.

Sur la robe, deux fois répétée : une croix grecque, formée de quatre feuilles qu'on croirait moulées sur nature.

## 1629

Refonte de deux cloches pour l'église de Mouchamps. — Fondateur inconnu. — Cf. Benjamin Sarrazin, apud *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 31<sup>e</sup> année, 1884, p. 190.

De ces deux cloches, la grosse fut refondue d'abord en 1742, puis en 1771, — la petite, seulement en 1771.

## 1633

Fonte d'une cloche pour l'abbaye de l'Île Chauvet, par les soins du cardinal Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, archevêque de Lyon, abbé de l'Île Chauvet. — Fondateur inconnu. — Cf. l'inscription de cette cloche (invocation à saint Benoît) apud *Gallia christiana*, tome II, col. 1432, et apud *Revue des Provinces de l'Ouest*, 1<sup>re</sup> année, 1853, 2<sup>e</sup> partie, p. 102.

## 1634

Cloche de communauté de l'hôpital de Fontenay-le-Comte. — L'inscription du cerveau est ainsi conçue :



† SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM 1634.

Un fleuron à droite et à gauche de la date.

Pas de nom de fondeur.

L'hôpital de Fontenay possède une seconde cloche, plus intéressante que celle-ci, et dont nous parlerons à l'année 1739.

Lors de notre visite à l'hôpital de Fontenay, nous avons pu examiner quelques autres curiosités archéologiques :

1. — Un joli calice en argent portant sous le pied cette double inscription :

· FAIT · DES · IOYAVX · DES · DAMES · DE ·  
FONTENAY · DONNE · A · LHOPITAL · GENE-  
RAL · DVDIT · LIEV · 1684 ·

RÉPARÉ PAR LES DAMES DE FONTENAY  
EN 1852.

2. — Un tableau de quelque mérite représentant saint Vincent-de-Paul au milieu des pauvres de l'Enfant-Jésus, — signé : *Anthoni pinx.*

3. — Deux reliquaires d'argent, l'un en forme de coffret ajouré (dix-huitième siècle?) l'autre en forme de monstrance.

4. — Un alambic, sur lequel est gravé au pointillé, dans un cartouche surmontant une fleur de lis :

POUR  
LOPITALE · GENE  
RALLE · DE · FONTE  
NAY · LE · CONTE  
17                      77

5. — Une statue de sainte Anne en bois attribuée à l'année 1635, — etc.

1652

Une cloche de cette date a été signalée à l'église de Saint-Florent-des-Bois, par M<sup>sr</sup> X. Barbier de Montault dans son *Appendice aux Actes de Saint-Florent*, apud *Mémoires de la*

*Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, nouvelle période, tome VI (1863), p. 334. — Cette cloche n'existe plus depuis 1876. — Fondateur inconnu.

### 1664

Les Annales du couvent de la Flocellière, manuscrit conservé à la bibliothèque de la ville de Niort, contiennent quelques renseignements (pp. 16 et 154) sur les deux cloches achetées en 1664 pour le couvent. — Fondateur inconnu. — Parrain de la plus grosse de ces deux cloches : Paul Philippe de Morais, marquis de la Flocellière; marraine Marie Masson, épouse dudit. — Parrain de la seconde cloche : Olivier Mesnard de Toucheprès, baron de Toucheprès, de Châteaumur et de la Pommeraye; marraine : Marguerite-Julienne d'Angennes de Morais, épouse dudit baron de Toucheprès.

### 1666

Fonte d'une cloche pour l'église de Chassenon (commune de Xanton-Chassenon). — Fondateur inconnu. — Parrain : François Dubreuil, seigneur de Chassenon et d'Aigrefeuille; marraine : Renée Citoys, épouse dudit. — Cf. Barbaud, *Rapport de l'archiviste du département*, apud Conseil général de la Vendée, deuxième session ordinaire de 1887, deuxième partie, p. 97.

### 1673

Le bénédictin dom J. Boyer, qui visita en 1714 l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, a transcrit dans son journal de voyage les inscriptions de deux cloches de 1673 appartenant à cette abbaye. — L'une de ces inscriptions fait honneur à sainte Hélène de la fondation du monastère. Toutes deux rappellent la réforme faite en 1669 par la congrégation de Saint-Maur. — Fondateur inconnu. — Cf. le curieux *Journal de voyage de dom Jacques Boyer, religieux béné-*

*dictin de la congrégation de Saint-Maur, dans les diocèses de Clermont, Le Puy, Bourges, Autun, Lyon, Viviers, Mende, Tulle, Limoges, Cahors, Montauban, Toulouse, Sarlat, Périgueux, Angoulême, Bordeaux, Saintes, La Rochelle, Luçon, Angers et Poitiers (1710-1714)*, publié par Antoine Vernière, Clermont-Ferrand, imp. Thibaud, 1886, p. 371.

## 1678

Refonte de la grosse cloche du couvent de la Flocellière; fonte d'autres cloches pour le même couvent. — Parrain et marraine de la grosse cloche : Henri de Morais, marquis de la Flocellière, et Marie Masson, mère dudit. — Fondateur inconnu. — Cf. le mss. des Annales de la Flocellière, à la bibliothèque de Niort, p. 181.

## 1710

La cloche de la chapelle de Chalais (commune de Saint-Pierre-le-Vieux) porte une inscription qui a été relevée, à la demande M. René Vallette, par l'abbé Rousseau, curé de Saint-Pierre-le-Vieux. — Parrain : Henri d'Appelvoisin, seigneur de Bouillé-Courdault ; marraine : Marie Arrivée, épouse dudit. — Fondateur : Lafour.

## 1715

Refonte de la cloche de Chavagnes-en-Paillers. — Fondateur inconnu. — Parrain : Pierre Bruneau, marquis de la Rabatelière ; marraine : Anne-Hyacinthe de Bois-Jourdan, dame de l'Ulière. — Cf. les détails donnés par C. Gouraud dans ses *Notes historiques sur la paroisse de Chavagnes-de-Montaigu, aujourd'hui Chavagnes-en-Paillers*, apud *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 23<sup>e</sup> année, 1876, p. 58.



## 1716-1717

Fonte de quatre nouvelles cloches pour la cathédrale de Luçon. — Fondateurs inconnus. — Cf. de la Fontenelle de Vaudoré, *Histoire du monastère et des évêques de Luçon* (1847), tome II, p. 191 ; l'abbé du Tressay, *Histoire des moines et des évêques de Luçon* (1869), tome III, p. 194 ; le R. P. Ingold, *Luçon et Saint Michel-en-l'Herm* (1888), apud *Paysages et monuments du Poitou*, livraison 96 à 103, p. 19-20.

## 1728

L'inscription de la cloche de l'église de Belleville, fondue par « Salabrée » en 1728 et aujourd'hui détruite, a été publiée en 1888 par M Dugast-Matifeux dans son *Précis historique de Belleville-sur-Vie*, apud *Echos du Bocage vendéen*, tome V, pp. 3-4.

## 1739

Cloche provenant de l'église de Saint-Médard-des-Prés, aujourd'hui à la chapelle de l'hôpital de Fontenay-le-Comte.

L'inscription du cerveau est ainsi conçue :

† LAN 1739 IAY ETE FONDUE MES-  
SIRE IEAN HABAINS ETANT CURE DE  
ST MARD LA MISSION Y ETANT BE-  
NIE PAR M<sup>SR</sup>

† ABRAHAM HESNARD SUPERIEUR  
DE LA MAISON DE LA MISSION DE  
FONTENAYLE CONTE NOMMEE MEDARD  
PAR MESSIRE

† ISAAC DE BESSAY CHEVALLIER  
SEIGNEUR DE LA VOUSTE ET DAME  
CATHERINE MARGUERITE BAUDRY DASSON  
SON EPOUSE.

Sur la robe, d'un côté : un écusson, comprenant les deux blasons suivants accolés : 1. *de sable à la bande fuselée de quatre pièces d'argent*, qui est de Bessay ; 2. *de..... au chevron de.....* qui est de..... ; — de l'autre côté : un écusson deux fois répété *d'argent à un chien passant de sable et au chef de gueules chargé d'une étoile d'argent accostée de deux roses de même*, qui est de Habains.

Au bas : — d'un côté, une Vierge tenant l'enfant de la main gauche et le sceptre de la main droite, et les mots :

FRANÇOIS OLIVIER FABRIQUEUR.

De l'autre côté, une croix ornée de rinceaux, et la signature du fondeur.

I BAPTISTE RIGV /// MA FAIT.

Entre les deux : un personnage mitré et crossé.

L'inscription du cerveau se déroule entre deux larges bandeaux d'une élégante ornementation.

Le nom du fondeur doit se restituer JEAN-BAPTISTE RIGUEUR. — Ce personnage qui fut plus tard « maître fondeur du roi, » a travaillé en Anjou, en Touraine et en Poitou, de 1726 à 1753. Il dut avoir un fils, portant le même prénom que lui, que l'on trouve en 1770 en Saintonge.

Jean-Baptiste Rigueur était originaire de Lorraine. Chacun sait que la Lorraine était par excellence le pays des fondeurs de cloches. « La Lorraine, dit M. F. Farnier, est la patrie de presque tous les plus célèbres fondeurs de cloches<sup>1</sup>. »

## 1742

Fonte de la grosse cloche de l'église de Mouchamps. — Le procès-verbal de bénédiction a été publié par M. Benjamin Sarrazin dans ses *Extraits des archives de la mairie de Mouchamps*, apud *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 31<sup>e</sup> année, 1884, p. 205-206.

<sup>1</sup> F. Farnier, *Notice historique sur les cloches*, p. 39.

## 1752

Les anciens registres paroissiaux de Saint-Fulgent (Vendée) contiennent le document suivant :

« Le 18 décembre 1752, messire Antoine Auneau, prêtre, curé de Vandrennes, a fait la bénédiction de la petite cloche de cette paroisse. Elle a été nommée Jacques, par messire Jacques Gilbert, curé de ce lieu, au défaut de M. Henri d'Arquistade de Saint-Fulgent, conseiller au Parlement, et de dame Henriette de Baguemault, marquise de Férolle, autrefois dame de cette paroisse, dont les noms sont gravés sur ladite cloche, qui ont refusé de la nommer, vu, disent-ils, les circonstances où ils se trouvent. — Cette cloche a été refondue en 1768 et on en a fait la grosse cloche. — *Signé* : Gilbert, curé. »

Refondue en 1809, elle fut baptisée Fulgence, par M. Guy-Auguste Fortin, sous-préfet, et dame Louise-Henriette de Buor de Tinguy, M. Guérineau étant curé de cette paroisse et M. Pierre Alexandre de Tinguy, maire.

Cassée en 1888, cette cloche dont l'existence a été si mouvementée, va être prochainement refondue, avec la *petite*, qui date de 1822, et eut pour parrain et marraine : M. Charles-Henri de Sapineau, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et M<sup>lle</sup> Léontine de Buor, — Marie-Simon-Jude d'Orfeuil étant curé, et Pierre-Alexandre-Benjamin de Tinguy, chevalier de Saint-Louis, maire<sup>1</sup>.

## 1754

Cloche à l'église de la Pommeraie-sur-Sèvre.

L'inscription du cerveau est ainsi conçue :

† LAN 1754 IAY ESTE BENIE PAR M<sup>RE</sup> I D  
DVRAND CVRE DE CE LIEV ET NOMMEE  
MARTINNE PAR M<sup>RE</sup> RENE CHARLES (*main*)

<sup>1</sup> Communication de MM. A. de Nouhes (de Saint-Fulgent) et René Vallette.



BERNARDIN MESNARD MARQUIS DE TOVCHEPRAIS  
CHE<sup>R</sup> SEIG<sup>R</sup> BARON DE CHASTEAVMUR CONS<sup>R</sup> AV  
PARLEMENT DE (*main*)

BRETAGNE † ET PAR DAMOISLLE (*sic*) IEANNE  
LOVISE DVRAND † M<sup>RE</sup> LE LOVP DANRIGANT  
C<sup>O</sup> SEIG<sup>R</sup> DE CE LIEV †

F BONNIN FABRICIEN

Sur le cerveau, au-dessus de l'inscription : une tête d'ange ailée. Sur la robe : un personnage mitré et crossé, et au-dessous une tête d'ange semblable à la précédente; plus loin, une troisième tête d'ange, isolée, — une crucifixion, avec la Vierge au pied de la croix, — la Vierge debout tenant l'enfant, et au-dessous, encore la tête d'ange susdite.

Pas de signature de fondeur.

Cette cloche, dont les anses sont brisées, avait été cachée dans la Sèvre pendant la Révolution<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'une des deux cloches récentes de l'église de la Pommeraye porte comme inscription :

L'AN 1868 J'AI ÉTÉ BÉNITE POUR L'ÉGLISE DE LA  
POMMERAYE ET NOMMÉE MARIE HENRIETTE PAR MON  
PARRAIN M<sup>R</sup> HENRI SAVARY DE (*main*)

BEAUREGARD ET PAR MA MARRAINE M<sup>ME</sup> MARIE AMICIE  
DE MOULINS DE ROCHEFORT, EPOUSE DE M<sup>R</sup> DES NOUHES  
DE LA CAEAUDIÈRE (*sic*) (*main*).

M<sup>R</sup> A BOUFANDEAU ETANT CURÉ DE LA PAROISSE

Au bas :

BOLLÉE ET SES FILS FONDEURS ACCORDEURS AU MANS

Les Bollée sont fondeurs de cloches, de père en fils, au moins depuis le seizième siècle. Le berceau de la famille est la Lorraine. En 1837, les Bollée étaient encore fixés dans le Bassigny lorrain, à Clefmont (Haute-Marne).

## 1759-1771

1. — Cloches de l'église du Vieux-Pouzauges<sup>1</sup>.

Au cours d'une de ses premières *Études historiques et administratives sur la Vendée*, publiées en 1855 dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation* de ce département, M. L. Audé a donné quelques détails sur les cloches de l'église du Vieux-Pouzauges.

« Les cloches ont échappé à la proscription générale de la Révolution. Grâce à leurs prières les habitants eurent l'heureux succès de se les faire remettre par la colonne républicaine qui déjà les emmenait. Le timbre en est bon. Elles portent cette inscription :

« Charles-Salomon Grignon, marquis de Pouzauges, de la Plissonnière, Saint-Prouant, Rochetretjoux et autres lieux. La marraine fut Marianne-Françoise de la Roche-Brochart, son époux, 1759. — M. Dominique Touchard, « prêtre prieur dudit lieu. »

« La plus grosse est de 1766.

« Elles portent l'une et l'autre les armes du parrain et de la marraine, accouplées et surmontées d'une couronne de marquis<sup>2</sup>. »

La copie suivante des inscriptions de ces deux cloches montrera, sans que nous ayons besoin d'y insister, qu'il y a plus d'une insuffisance dans les paragraphes que nous venons de citer :

a. Petite cloche, 1759.

Sur le cerveau :

<sup>1</sup> Cette église romane — ancien monument historique, déclassé par les soins de M. Aug. Loué, ancien architecte des monuments historiques, — possède une intéressante série de pierres tombales, qui seront publiées quelque jour par M. René Vallette, — et une piscine treizième siècle à trois cuvettes se déversant à l'extérieur.

<sup>2</sup> L. Audé, *Annuaire...*, 1<sup>re</sup> année, 1855, p. 172-173.

† LE PARAIN HAVT & PVISSANT M<sup>RE</sup>  
GABRIEL SALLON GRIGON (*sic*) CH<sup>ER</sup> MARQUIS

† DES POVSAVGES S<sup>GVR</sup> DE LA PELLISSON-  
NIERE DE CE LIEV S<sup>T</sup> PROVANT ROCHETREIOV

† AVTRES LIEVX LA MARRENE DAME  
MARIANNE FRANCOISE (*sic*) DE LA ROCHE BROCHAD  
SON

† EPOVSE LAN 1759 · M<sup>RE</sup> DOMINIQUE THOV-  
CHAV PRIEVR CVRE DVDIT LIEV

Au bas :

CHARLE VANDE FABRIQVEVR

Sur la robe : un écusson trois fois répété, surmonté de la couronne de marquis et contenant les deux blasons accolés : 1° de gueules à trois clefs d'or posées en pal deux et un, à la bordure d'azur, qui est de Grignon ; 2° d'argent au pal de gueules cotoyé de deux pals d'azur, qui est de la Rochebrochard, et une crucifixion, sous le pied de laquelle se trouve la marque du fondeur

#### C · AVBRY

b. Grosse, cloche 1766.

Sur le cerveau :

† PARAIN M<sup>RE</sup> IOSEPH (?) TOVSSAINT DE  
GRIGNON CH<sup>LER</sup> S<sup>GVR</sup> DE BARBOIRE MARAIN-  
NE DAME MARIE ANNE FRANCOISE

† DE LA ROCHE BROCHARD VEVVE DE  
HAVT ET PVISSANT S<sup>GVR</sup> M<sup>RE</sup> GABRIEL SALLO-  
MON GRIGNO (*sic*) CH<sup>ER</sup> MARQUIS DE

† POVSAVGES S<sup>GVR</sup> DE CETTE PAROISSE  
ATOINNE (*sic*) TOVCHAVLT CVRE DE CE LIEV  
MATHVRIN FRIOT FABRIQVEVR EN CHARGE  
DE LANNEE DE 1766.

Sur la robe, — d'un côté, la Vierge, — de l'autre, la même crucifixion que sur la petite cloche et au-dessous de cette crucifixion, la marque du susdit

## C · AVBRY

suivie de A PELETIE MON FETTES

M<sup>re</sup> Gabriel-Salomon Grignon, chevalier, marquis de Pouzauges, seigneur de la Pellissonnière, du Boupère, de Rochetrejou, etc., avait épousé dame Marie-Anne-Françoise Brochard de la Rochebrochard, par contrat passé le 2 août 1740, devant Pruel et Robert, notaire à Champdeniers. Le futur était fils de M<sup>re</sup> Gabriel-Nicolas Grignon, chevalier, marquis de Pouzauges et de défunte dame Marie de la Tulaie. La future était fille de Charles-Jacques Brochard de la Rochebrochard, seigneur des hautes justices, terres et seigneuries de la Rochebrochard, Surin, etc., et de Marie-Thérèse de Gennes.

## 2. — Cloches de l'église de Mouchamps.

En 1771, on refondit les deux cloches de l'église de Mouchamps. — « Cette opération, faite par M. Aubri, fondeur, demeurant aux Aubiers. » — Cf. Benjamin Sarrazin, *Extraits des Archives de la mairie de Mouchamps*, apud *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 31<sup>e</sup> année, 1874, p. 207. — « Ces cloches existent encore. »

M. B. Sarrazin s'est borné à donner le passage des anciens registres paroissiaux relatif à la refonte et à la bénédiction. Les inscriptions sont encore à publier.

La copie que M. le curé de Mouchamps a bien voulu m'envoyer des inscriptions de ces deux cloches, indique comme signature des fondeurs : « CHARLES AUBRY ET ANTOINE PELLETIER M'ONT FAITES. » Le document imprimé par M. B. Sarrazin n'indique que « M. Aubri. »

Le fondeur de cloches Charles Aubry était né aux Aubiers (Deux-Sèvres), le 6 octobre 1717. Il était fils de Pierre Aubry,



— un fondeur lorrain qui était venu s'établir dans notre région à la fin du dix-septième siècle ou au commencement du dix-huitième.

Antoine Peltier, beau-frère de Charles Aubry, et son associé, était né lui aussi aux Aubiers, — février 1747.

La plus ancienne mention que j'aie rencontrée d'Antoine Peltier comme fondeur de cloches, est celle de la cloche du Vieux-Pouzauges (1766). — Je trouve pour la première fois le nom de Charles Aubry sur une cloche en 1734 : il avait alors 17 ans. Pierre Aubry avait voulu encourager son fils !

Charles Aubry mourut en 1788. — Antoine Peltier fut, dit-on, fusillé par les Bleus en 1793<sup>1</sup>.

## 1764

« Avant la Révolution, l'église de Triaize possédait une cloche fondue le 16 novembre 1764 sur la place et bénite par M. Moreau, curé, délégué par Messire Serin de la Cordinière. Le parrain fut Messire Jacques Grisseau, fermier de Clos-l'Abbé, et la marraine dame Marie Durand, femme Guillon, fermier de Beauvoir. » — L'abbé Baraud, curé de la Caillère. *Monographie de Triaize* (manuscrit jusqu'ici inédit).

B. Fillon a publié dans le journal l'*Indicateur de Fontenay*, numéro du 28 mai 1870 le procès-verbal de l'enlèvement de la cloche de Saint-Martin-de-Fraigneau<sup>2</sup>, par « messire René-Auguste de \*\*\*, seigneur du village de Puysec, susdite paroisse », à la date du 3 octobre 1764.

<sup>1</sup> Voir sur la vie et les œuvres de Pierre Aubry, de Charles Aubry, d'Antoine Pelletier, etc., le chapitre XV — *Cloches poitevines fondues par les Aubry* — du tome 1<sup>er</sup> de nos *Recherches pour servir à l'histoire des Arts en Poitou*.

<sup>2</sup> La paroisse avait été interdite le 31 septembre 1735 par l'évêque de La Rochelle.

## 1770

B. Fillon a publié dans le journal l'*Indicateur de Fontenay*, n° du 16 mars 1870, le procès-verbal de la bénédiction des deux cloches de l'église de Bourneau (5 juin 1770). — Parrain de la grosse cloche : David-Auguste de Brevilliers, écuyer, ancien capitaine d'artillerie, secrétaire ordinaire du roi, et son receveur ancien des tailles de l'élection de Fontenay-le-Comte ; marraine : Marie-Angélique-Geneviève de Juvencourt, épouse du baron de Denant. — Parrain de la petite cloche : Paul-François Chandoré, avocat du roi, remplacé par M. Petit-Val, chevalier de Grimouard ; marraine, Jeanne Draud de la Croizinière, épouse de Pierre-Thomas Baille de Germon, conseiller et procureur du roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Fontenay-le-Comte, remplacée par Mademoiselle Duchesne, fille de M. le baron de Denant.

Fondeur : Maître Michel Gansberg.

Nous avons retrouvé le nom des Gansberg sur plusieurs cloches de la Charente-Inférieure.

## 1771

Une cloche de cette date a été signalée à Saint-Florent-des-Bois par M<sup>sr</sup> Barbier de Montault, apud *Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, nouvelle période, tome VI (1863), p. 334. — Cette cloche n'existe plus depuis 1876.

## 1777

Refonte des deux cloches de l'église de Saint-Urbain. — Fondeur inconnu. — L'une de ces cloches existe encore. Son inscription, qui consiste en une invocation à saint Urbain, a été publiée par M. l'abbé Aug. Simonneau, dans sa notice sur *Saint-Urbain*, apud *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 27<sup>e</sup> année, 1882, p. 39.

## 1781

L'église de la Caillère possède, — en outre de la cloche paroissiale, cloche datant de 1832 et dont il sera question plus loin, — une clochette provenant d'un château voisin, sur le cerveau de laquelle se lit cette inscription :

CEST NOBLE HOMME IEAN TESPIL  
 BIAILLE QVI A FAIT.  
 FAIRE CETTE CLOCHE EN 1781.

Le 8 de la date est renversé.

Sur la robe : une petite croix dont les trois branches supérieures sont formées chacune par une fleur de lis.

Au bas : la signature du fondeur :

F O V E T A N A N T E.

Puisque l'occasion s'en présente incidemment, je rectifie l'erreur commise en 1884 par M. le chanoine Auber au sujet des voûtes latérales de l'église de la Caillère. Ce monument, intéressant à divers titres, n'a en aucune façon les *bas-côtés voûtés en quart de cercle* qu'y a signalés l'honorable historiographe du diocèse de Poitiers<sup>1</sup>. J'ai le regret de n'avoir pu vérifier la chose que tout récemment.

Les voûtes des *pseudo-bas-côtés* de l'église de la Caillère appartiennent, comme celles de Gourgé (Deux-Sèvres), au type *perpendiculaire à l'axe de la nef*. Elles n'ont absolument rien de commun avec les voûtes dérivant de l'Auvergne et du Limousin que l'on constate en Poitou à Parthenay-le-Vieux, à Sainte-Croix de Parthenay, à Secondigny, à Nouaillé, à Brux, etc.

<sup>1</sup> L'abbé Auber, apud *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1884, p. 281. — Cf. *Bulletins de la Société de Statistique des Deux-Sèvres*, 1884, p. 522 et 523.

L'église de la Caillère, — abstraction faite du sanctuaire de l'époque gothique<sup>1</sup> et de la porte, également gothique, enchâssée dans une façade romane que l'on devine avoir ressemblé d'assez près à celle de Foussais<sup>2</sup> — présente deux constructions romanes, l'une de la fin du onzième siècle, l'autre de la première moitié du douzième.

L'église primitive avait été construite sans voûtes. Au douzième siècle, afin de pouvoir la voûter, on établit à l'intérieur un système de piliers reliés entre eux par de grandes arcades et rattachés aux murs latéraux de date antérieure par des berceaux très courts perpendiculaires à l'axe de la nef.

Ce système d'emboitage de voûtes dans des nefs plus anciennes se retrouve ailleurs : — en Vendée, à l'église paroissiale de Maillezais<sup>3</sup>, — dans les Deux-Sèvres, à l'église de Bouin, — dans la Vienne, à Nouaillé, à Saint-Hilaire de Poitiers, — dans le Maine-et-Loire, à Fontevault, — dans la Charente à Courcôme, — etc.

On peut citer des emboitages analogues, pour le carré du transept : à Courcôme, où l'on a ainsi conservé un fragment carlovingien, — à Meursac (Charente-Inférieure), — à l'église Saint-Martin d'Angers, — etc.<sup>4</sup>.

## 1792

Le 2 juin 1792 : délibération de la municipalité de Fontenay relative à l'enlèvement des cloches des couvents de cette ville.

<sup>1</sup> A signaler, dans le chœur de l'église de la Caillère, une jolie piscine de style flamboyant.

<sup>2</sup> M. Libaudière, architecte à la Roche-sur-Yon, va prochainement commencer la restauration de cette église. Il y aura lieu de profiter des échafaudages pour relever l'inscription du dix-septième siècle qui se trouve à partie supérieure de la façade.

<sup>3</sup> Cf. Jos. Berthelé. *De Niort à Ruffec et de Ruffec à Anjouême, promenade archéologique*, pp. 46-47

<sup>4</sup> Cf. Jos. Berthelé, apud *Revue de l'Art chrétien*, octobre 1887, p. 470, et janvier 1888, p. 100, et apud *Revue Poiterine et Saintongeaise*, 4<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 41-42, pp 180-181.



« Le nommé Begaud, charpentier, est « commis pour descendre sans délai les cloches qui se trouvent dans les églises de la Congrégation de Saint-Lazare, des filles de l'Union chrétienne, Religieuses de Saint-François et de Notre-Dame de cette ville, et les transporter ensuite en la maison de l'administration du district.<sup>1</sup> »

## 1793

28 août. — Lettre du Conseil de la commune de Fontenay-le-Comte au directeur de la monnaie de La Rochelle, pour réclamer la monnaie de billon frappée avec les cinq cloches, qui lui ont été expédiées en novembre 1792. Ces cinq cloches pesaient ensemble, avec quatre clochettes : 3242 livres<sup>2</sup>.

28 octobre. — Arrêté du Conseil général de la Vendée, ordonnant l'enlèvement des cloches des paroisses du département envahies par les rebelles, et leur transport à Fontenay. Signé : Dominique Dillon, président, et J. M. Cougnaud, secrétaire général.

## 1811

On a découvert en 1887, dans une cave du logis de la Brunière, près la Pommeraie-sur-Sèvre, une petite cloche, d'un son fort agréable, qui porte sur le cerveau, en guise d'inscription, un cordon fleurdelisé, et sur la robe, deux croix et un écusson. Cette cloche qui est aujourd'hui inaccessible et que nous n'avons pu examiner qu'à travers la toiture, semble antérieure à la Révolution.

La Brunière possède une autre petite cloche, sur laquelle est écrit :

<sup>1</sup> Archives historiques de Fontenay-le-Comte. (*Ext. des registres de délibérations de la municipalité*).

<sup>2</sup> Archives historiques de Fontenay (Fillon et Bitton).

<sup>3</sup> Archives historiques de Fontenay-le-Comte. (*Ext. des registres de délibérations de la municipalité*).

LAN 1811 CETTE CLOCHE A PARTIENT  
A M<sup>r</sup> THARREAU.

CURE DE S<sup>t</sup> MESMIN.

Pas d'ornements ni de marques de fondeurs.

Le curé Tharreau, auquel appartenait la Brunière<sup>1</sup>, paraît avoir été curé de Mesmin dès les premiers jours de 1787 (le premier acte de baptême signé de lui porte la date du 21 janvier). Lorsqu'éclata la Révolution, il refusa la prestation du serment, et après avoir erré quelque temps de ferme en ferme, le danger devenant plus pressant, il fut contraint de partir pour l'exil. Il se réfugia en Espagne et ne rentra en France que vers 1801 ou 1802. Son retour à Saint-Mesmin fut un triomphe, mais triomphe de courte durée. — En 1819, l'abbé Tharreau succomba à une douloureuse maladie.

## 1817

Cloche de l'église de Mouilleron-en-Pareds.

L'inscription en est ainsi conçue :

† JAI ETE DONNEE M<sup>r</sup> RENE GREGOIRE  
MAJOR DE CAVALLRIE (*sic*) DE LARMÉE ROYALLE  
ET MAIRE

DE CETTE COMMUNE JAI EU PORU (*sic*)  
PARRAIN M<sup>r</sup> RENE CALIXTE HYACINTHE AUDE  
MAIRE DE LA COMMUNE (*main*)

DE S<sup>TE</sup> JEMME (*sic*) DES BRUYERES ET POUR  
MARRAINE DAMME (*sic*) JEANNE GABRIELLE  
ANJEVIN VEUVE GREGOIRE JAI (*main*)

ETE BENIE PAR M<sup>r</sup> LOUIS INBERT CURE  
DE CETTE PAROISSE 1817

HENRY FONDEUR

<sup>1</sup> Communicat'on de M. E. des Nouhes de la Cacaudière.

La signature du fondeur Henry se trouve sur la cloche de l'église de Coulon (Deux-Sèvres).

Le donateur de la cloche de Mouilleron-en-Pareds, René Grégoire, major de cavalerie de l'armée royale, mourut maire de Mouilleron, en 1817. Il avait également eu un frère capitaine de cavalerie sous d'Elbée. Ce dernier, fait prisonnier à la déroute de Luçon, fut vraisemblablement guillotiné à La Rochelle.

## 1825-1826

La seconde cloche de l'église Saint-Jean de Fontenay, porte une inscription *gravée* sur le cerveau de l'année 1826.

Au bas, fondue avec la cloche, la signature du fondeur :

FAITE PAR JEAN VORUZ A NANTES LAN 1825.

Les Voruz exercent encore aujourd'hui à Nantes leur industrie de fondeurs, mais ils ne s'occupent plus guère de la fonte des cloches. — Cette famille, protestante et d'origine suisse, était déjà fixée à Nantes à l'époque révolutionnaire<sup>1</sup>.

## 1832

La cloche de la Caillère porte comme inscription :

SIT NOMEN NOMINI BENEDICTUM 1832 EDOUARD MARTIN FONDEUR.

Cet Edouard Martin était fils d'un fondeur lorrain du nom d'AUGUSTIN MARTIN. Tous deux avaient fondu en 1829 la cloche de Saint-Symphorien, près Niort. — Il existe à Saint-Maurice-de-Gençay (Vienne), une cloche de 1809 fondue par un nommé BERNARD MARTIN.

<sup>1</sup> Communication de M. J.-L. de Bethencourt.

1838

Cloche de l'église de la Flocellière.

L'inscription est ainsi conçue :

† ACHETEE PAR LES PAROISSIENS † LAN  
1838 JAI ETE BENITE SOUS LES NOMS DE  
MARIE LOUISE (*main*)

QUI MONT ETE DONNE PAR M<sup>R</sup> ARMAND  
MARIE DE LEPINAY MON PARRAIN ET PAR MADAME  
LOUISE (*main*)

ADELAIDE BONNAMY MA MARRAINE EPOUSE  
DE M<sup>R</sup> ALQUIER CHEVALIER DE S<sup>T</sup> LOUIS OFFICIER  
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M<sup>R</sup> MARCHAND ETANT CURE DE LA FLOCELLIERE  
P<sup>SSE</sup> A LAUELLE JAPPARTIENS

Au bas :

FEGERUNT PEIGNEY ET DOUCET

Cette cloche fut fondue à Chambretau, en même temps que plusieurs autres destinées à des localités du voisinage.

Le Peigney qui s'était associé avec Doucet pour cette fonte, est un personnage intéressant, et qui mériterait d'être étudié. L'histoire de sa vie donnerait l'idée de ce qu'étaient autrefois l'existence des fondeurs de cloches.

Né en Lorraine, en 1800 à Damblain (Vosges). -- CAR. FR. PEIGNEYEX DAMBLAIN IN PREFECTURA VOSAGORUM MONTIUM, — on le trouve à Poitiers de 1819 à 1830. Vers 1830, il vient s'établir à Saint-Florent, aux portes de Niort, avec son frère qui abandonna plus tard la fonte des cloches pour entrer dans le service de l'octroi à Niort, et mourut à l'hôpital de cette ville en 1861.

Vers 1840-1843, Charles-François Peigney est fixé en Vendée, à Mortagne. — Vers 1848, Confolens (Charente) est sa



résidence officielle. Il y possède un atelier, ce qui ne l'empêche pas de venir fondre sur place en Poitou.

En 1857, il est de nouveau établi à Poitiers. -- Il quitta Poitiers pour aller chercher fortune en Espagne....

M. le chanoine Auber possède la *règle*<sup>1</sup> d'un N. Peigney du dix-septième siècle (?) qui fut probablement l'ancêtre de celui qui nous occupe en ce moment. M. le chanoine Auber a fait don au musée des Antiquaires d'un moulage de cette règle.

---

Voilà, mon cher confrère et ami, ce que je puis vous offrir pour aujourd'hui.

Puissent ces pages suggérer à quelques-uns l'idée de s'occuper des vieilles cloches et contribuer à provoquer en Vendée des investigations qui compléteront certainement avec avantage les recherches déjà entreprises ailleurs.

Veillez agréer.....

Niort, le 20 décembre 1888.

<sup>1</sup> La règle d'un fondeur de cloche est une planchette de buis sur laquelle sont gravées les lettres, chiffres, marques et ornements divers, qui doivent figurer sur les cloches. On a employé la règle dès la fin du treizième siècle ; on s'en sert encore aujourd'hui.



















